

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR  
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,  
AGRICILES ET FORESTIERS**

**- SEANCE DU JEUDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021 -**

**L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :**

- Approbation du procès-verbal de la CDPENAF du 4 mars 2021.
- **14h45** : Examen de la délibération motivée de la commune de Boissise le Roi pour la mise en œuvre de la phase 1B de la ZAC d'Orgenoy-Est.
- **15h30** : Présentation de la réglementation éolienne par le Service Prévention des Risques et Nuisances et par le Service Nature, Paysage et Ressources de la DRIEE, échanges et débat.
- **16h30** : Examen de la déclaration de projet pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage , valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Vulaines sur Seine.  
- Questions diverses : PC : présentation secrétariat CDPENAF (A finaliser)